

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2019

Délibération : **N° 2019-12-163**
OBJET : **CESSION LOCAL PLACE DE LA LIBERTE - PROJET DE LAVERIE**
Nomenclature : **3.2.1**

En exercice : 29 membres

Présents : 23

Pouvoirs : 5

Absent : 1

Votants : 28

Délibération comportant :

Annexe : 2019 12 163 -
ANNEXES Cession local
place de la Liberté plan et
acte.pdf

Le seize décembre deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le six décembre deux mille dix neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Michel RINCE, Damien CLOUET, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Elisabeth VENTROUX, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Gil RANNOU donne pouvoir à Philippe LEBASTARD, Thierry GICQUEL donne pouvoir à Mickaël MENDES, Elisa DRION donne pouvoir à Alain ROYER, Isabelle GROLLEAU donne pouvoir à Valérie ROBERT, Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Aurora ROOKE

Le membre absent : Chantal PERRUCHET

Rapporteur : Monsieur Alain ROYER

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment son article L2121-29,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L2111-1 à L2111-3 et L2111-14,

Considérant la délibération n°2019-05-77 du conseil municipal du 20 mai 2019 concernant le déclassement du local de la place de la liberté,

Considérant le projet d'acte de vente du local en annexe,

Considérant la présentation faite en commission Aménagement en date du 5 décembre 2019,

Il est exposé ce qui suit :

Suite à l'ouverture de la médiathèque Jean-D'Ormesson et à la fermeture de la bibliothèque le 6 avril 2019 située au rez-de-chaussée d'un immeuble place de la Liberté, il convient de constater que ce local n'a plus d'affectation publique.

Suite au déclassement du local communal situé place de la liberté, il est proposé de céder le volume VB4 de la parcelle cadastrée AS n°110 d'une superficie de base de 71 m² dont une pièce de 57,33 m² et d'un porche.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20191216-2019-12-163-DE
Date de télétransmission : 19/12/2019
Date de réception préfecture : 19/12/2019

Le prix de cession est de 1354,16 euros par m² de surface de pièce, à savoir 57,33 m². Par conséquent, la cession à M. et Mme BOISTEAU s'élève à un prix total de 77 634 €.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'AUTORISER la cession du volume VB4 de la parcelle AS n°110, correspondant à une partie du local de l'ancienne bibliothèque, à un prix de 77 634 € ;

- D'AUTORISER M. le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires en vue de la réalisation de cette opération.

Délibération adoptée par 19 voix Pour et 8 voix Contre, Abstention : 1.

Abstention : Catherine CADOU

Contre : Michel RINCE, Damien CLOUET, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN

Pour extrait conforme.

Treillières, le 16 décembre 2019
Le Maire, Alain ROYER.



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20191216-2019-12-163-DE
Date de télétransmission : 19/12/2019
Date de réception préfecture : 19/12/2019